



Le Saint-Siège

DISCOURS DU PAPE BENOÎT XVI

À S.E. M. LUIS PARÍS CHAVERRI

NOUVEL AMBASSADEUR DU COSTA RICA PRÈS LE SAINT-SIÈGE*

Samedi 10 février 2007

Monsieur l'Ambassadeur,

1. Je suis heureux de vous recevoir à l'occasion de cette audience au cours de laquelle vous me remettez les Lettres qui vous accréditent comme Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Costa Rica près le Saint-Siège, et je vous remercie sincèrement des paroles aimables que vous m'avez adressées au cours de cet acte solennel par lequel vous commencez la mission que votre gouvernement vous a confiée. Je vous prie de faire parvenir mon salut respectueux au Président de la République, M. Oscar Arias, en réponse aux paroles que vous m'avez transmises, à travers lesquelles il exprimait la proximité et l'affection du peuple costaricain pour le Successeur de Pierre.

2. Le Costa Rica possède une profonde empreinte religieuse, qui reflète la foi de son peuple depuis le début de son évangélisation, il y a plus de cinq siècles. C'est pourquoi l'Eglise catholique, fidèle à sa mission d'apporter le message du salut à toutes les nations et en accord avec sa doctrine sociale, cherche à favoriser le développement intégral de l'être humain et la défense de sa dignité, en collaborant à la consolidation des valeurs fondamentales afin que la société puisse jouir de stabilité et d'harmonie, en accord avec sa profonde aspiration à vivre dans la paix, la liberté et la démocratie.

Les différentes communautés ecclésiales, soutenues par leur désir de conserver le message évangélique vivant, collaborent dans des domaines très importants tels que l'enseignement, l'assistance aux plus défavorisés, les services de santé, ainsi que la promotion de la personne dans sa condition de citoyen et de fils de Dieu. C'est pourquoi, les Evêques du Costa Rica considèrent avec attention et préoccupation les situations sociales présentes dans le pays, tels que le niveau croissant de pauvreté, l'insécurité publique et la violence familiale, ainsi qu'une

immigration importante des pays proches. Face à des situations parfois conflictuelles et pour défendre le bien commun, ils offrent leur collaboration à travers des initiatives qui favorisent l'entente et la réconciliation, et ils soutiennent la promotion de la justice et de la solidarité, encourageant si nécessaire le dialogue national entre les responsables de la vie publique.

D'autre part, et comme Votre Excellence l'a souligné, ce dialogue doit exclure toute forme de violence dans ses diverses expressions et aider à construire un avenir plus humain avec la collaboration de tous. A cet égard, il est opportun de rappeler que les améliorations sociales ne s'obtiennent pas en appliquant uniquement les moyens techniques nécessaires, mais en promouvant également des réformes qui tiennent compte d'une considération éthique de la personne, de la famille et de la société. C'est pourquoi l'on doit cultiver des valeurs morales comme l'honnêteté, l'austérité et la responsabilité à l'égard du bien commun. On pourra ainsi éviter l'égoïsme personnel et collectif, comme la corruption dans quelque domaine que ce soit, qui empêche toute forme de progrès.

3. On sait bien que l'avenir d'une nation doit se fonder sur la paix, fruit de la justice (cf. *Jc 3, 18*), en construisant un type de société qui, à commencer par les responsables de la vie politique, parlementaire, administrative et judiciaire, favorise la concorde, l'harmonie et le respect de la personne, ainsi que la défense de ses droits fondamentaux. C'est pourquoi il faut louer les initiatives que le gouvernement du Costa Rica a menées à bien dans le domaine international en vue de promouvoir la paix et les droits de l'homme dans le monde, ainsi que sa traditionnelle proximité avec les positions prises par le Saint-Siège dans plusieurs forums internationaux, sur des questions aussi importantes que la défense de la vie humaine et la promotion du mariage et de la famille.

Tous les Costaricains, avec les qualités qui les distinguent, doivent être les acteurs et les artisans du progrès du pays, en coopérant à une stabilité politique qui permette à tous de participer à la vie publique. Chacun, selon sa capacité et ses possibilités personnelles, est appelé à apporter sa contribution au bien de la patrie, fondé sur un ordre social plus juste et participatif. A cet égard, les enseignements moraux de l'Eglise offrent des valeurs et des orientations qui, prises en considération en particulier par ceux qui travaillent au service de la nation, constituent une aide précieuse pour affronter de manière appropriée les nécessités et les aspirations des citoyens.

Le douloureux et vaste problème de la pauvreté, avec de graves conséquences dans le domaine de l'éducation, de la santé et du logement, constitue un défi urgent pour les gouvernants et les responsables de l'administration publique face à l'avenir de la nation. Une prise de conscience plus profonde est nécessaire, qui permette d'affronter fermement la situation présente dans toutes ses dimensions, en coopérant ainsi à un véritable engagement pour le bien de tous. Comme dans d'autres pays, les pauvres manquent des biens de base et ne trouvent pas les moyens indispensables qui permettent leur promotion et leur bien intégral. Cela concerne en particulier les immigrés à la recherche d'un meilleur niveau de vie. Face à cela, l'Eglise, à la lumière de sa

doctrine sociale, cherche à encourager et à favoriser des initiatives visant à surmonter les situations d'exclusion qui touchent tant de nos frères dans le besoin, car la préoccupation pour le domaine social fait également partie de son action évangélisatrice (cf. *Sollicitudo rei socialis*, n. 41).

4. Monsieur l'Ambassadeur, avant de conclure cette rencontre, je désire vous exprimer mes meilleurs vœux pour que la mission que vous commencez aujourd'hui soit féconde en fruits et en résultats. Je vous prie à nouveau de vous faire l'interprète de mes sentiments et de mes espérances auprès du Président de la République et des autres autorités de votre pays, alors que j'invoque sur vous, sur votre noble famille et sur vos collaborateurs, ainsi que sur tous les bien-aimés fils et filles du Costa Rica, la Bénédiction de Dieu et la protection de votre Patronne, Notre-Dame des Anges.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.11 p.4.*

© Copyright 2007 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana